

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30626**

Intitulé

MASTER : MASTER Comptabilité - Contrôle - Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Clermont Auvergne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Clermont Auvergne, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce master répond aux exigences du diplôme DSCG, suit le référentiel élaboré par l'IFAC (International Federation of Accountants) et respecte les normes IES (International Education Standards) avec notamment la norme IES 8 sur les compétences des auditeurs.

Le titulaire du Master Comptabilité, Contrôle, Audit peut exercer les activités contribuant à :

- à l'établissement et à l'analyse des états financiers (comptes sociaux et consolidés),
 - à l'interprétation et à la pratique des normes IFRS, et des réglementations de l'information internationale financière (LSF et loi Sarbanes Oxley),
 - au management des systèmes d'information, à la pratique d'un ERP et l'incidence de ses systèmes sur les métiers de contrôleur de gestion et d'auditeur légal,
 - à l'assistance juridique, fiscale et sociale,
 - à l'efficacité de la gestion dans les organisations diverses.
- Travail en autonomie.
- Communication par oral et par écrit
- Maîtrise de l'anglais appliqué aux affaires.
- Recherche dans la documentation technique (par exemple, le Code général des impôts).

- Analyser et interpréter l'ensemble des opérations et concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.
- Produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes.
- Conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns.
- Intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle.
- Produire et exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets).
- Gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan)
- Négocier avec les tiers (exemple : banques).
- Assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Services comptables et financiers, de contrôle de gestion ou d'audit interne dans une entreprise industrielle ou commerciale ou dans une organisation publique ;
 - Cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.
- Les emplois accessibles sont :
- chef de mission ou chef de groupe dans un cabinet d'expertise comptable en charge d'un portefeuille de clients, sous la responsabilité directe d'un expert-comptable ;
 - collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes, sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ;
 - responsable comptable dans des structures moyennes ou importantes (la taille reflétant approximativement le niveau de complexité) ;
 - responsable de la consolidation ;
 - contrôleur de gestion ;
 - responsable administratif et financier d'une structure moyenne ou grande ;
 - responsable du service d'audit interne d'un groupe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

M1204 : Contrôle de gestion

Réglementation d'activités :

Les professions d'experts comptables et de commissaires aux comptes sont réglementées.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce master est conforme au système européen. Il est accessible à un titulaire d'une licence après analyse de son dossier de candidature et au vu de ses résultats au Score IAE Message (<http://www.iae-message.fr/>) ou

Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 ECTS (European Credit Transfert System). Elle est composée de 4 semestres de 30 ECTS, chacun correspondant environ à 800h d'enseignement encadré par des enseignants (sauf le 2ème et 4ème semestre, qui laissent la place aux stages) auxquelles s'ajoute le travail personnel.

Durée du parcours

La formation, qui a lieu aux semestres 3 et 4 du master mention "Comptabilité Contrôle Audit", dure 9 mois et demi, selon le rythme imposé par l'alternance. Celle-ci peut être le cas échéant remplacée par un stage. Le stage a une durée d'au moins 3 mois.

Semestre 1 :

UE 1 : Management des systèmes d'information (3 ECTS)

UE 2 : Management organisationnel et contrôle (6 ECTS)

UE 3 : Finance (6 ECTS)

UE 4 : Management stratégique et gouvernance d'entreprise (6 ECTS)

UE 5 : Environnement et Pratique de la langue vivante (6 ECTS)

UE 6 : Droit (3 ECTS)

Semestre 2 :

UE 7 : Comptabilité Finance (9 ECTS)

UE 8 : Environnement juridique et fiscal (9 ECTS)

UE 9 : Contrôle et système d'information (6 ECTS)

UE 10 : Stage (3 à 5 mois) (6 ECTS)

Semestre 3 :

UE 1 : Aspects juridiques et gestion (6 ECTS)

UE 2 : Modification organisationnelle et contrôle de gestion (6 ECTS)

UE 3 : Finance (6 ECTS)

UE 4 : Groupes et fusion (9 ECTS)

UE 5 : Environnement et pratique de la langue vivante (3 ECTS)

Semestre 4 :

UE 6 : Finance, évaluation et pratique des logiciels (9 ECTS)

UE 7 : Contrôle des comptes et audit (6 ECTS)

UE 8 : Apprentissage, mémoire, langue et international (9 ECTS)

UE 9 : Stage ou apprentissage (6 ECTS)

Principe des différentes évaluations

Le contrôle des connaissances utilise différentes modalités d'évaluation : contrôles finaux écrits, contrôles continus CFO et soutenances. Chaque UE représente un coefficient égal à ses ECTS.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Certifications reconnues en équivalence :
 Dispenses des épreuves du DSCG accordées le 15 avril 2007 :
 Ce master **permet la dispense de 5 unités d'enseignements (UE) sur 7 de ce diplôme. La réussite au Master permet l'entrée immédiate en stage d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.**
 Les unités d'enseignement donnant lieu à dispense sont :
 UE 2 : Finance
 UE 3 : Management et contrôle de gestion
 UE 5 : Management des systèmes d'informations
 UE 6 : Epreuve orale d'économie en anglais
 UE 7 : Relations professionnelles

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mars 2017 relatif aux habilitations de l'Université Clermont Auvergne à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

80 étudiants à Clermont-Ferrand et 50 étudiants environ à l'ISCG de Casablanca, formation délocalisée dans le cadre d'une convention entre l'Université d'Auvergne Clermont I et l'ISCG.

<http://www.uca.fr/formation/enquetes-et-statistiques/devenir-des-etudiants/>

Autres sources d'information :

<http://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/master-comptabilite-contrôle-audit-10067.kjsp>

[Site de l'Université Clermont Auvergne](#)

[Site de l'Ecole Universitaire de Management](#)

Lieu(x) de certification :

Université Clermont Auvergne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Clermont Auvergne, Ecole Universitaire de Management, Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

De l'année universitaire 1998/1999 à l'année universitaire 2003/2004, la formation avait été habilitée en tant que DESS, avec 2 parcours : le DESS analyste comptable et financier avec 2 options : Conseil aux entités ou Contrôleur de gestion.

De l'année universitaire 2004/2005 à l'année universitaire 2007/2008, elle a été habilitée, dans le cadre de la réforme LMD, en tant que Master Professionnel deuxième année, domaine "Economie Gestion Management", mention "Sciences et Métiers de la Gestion", spécialité "Comptabilité-contrôle-audit".

Ce master fait partie du réseau des masters CCA qui constituent la voie universitaire de préparation à l'expertise comptable. A ce titre, c'est une formation privilégiée au nouveau diplôme DSCG* (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion).

En répondant aux exigences du nouveau diplôme DSCG, le master suit le référentiel élaboré par l'IFAC (International Federation of Accountants), et intègre les réflexions du "common content - professional accountancy qualifications" européen en respectant les normes IES (International Education Standards) en particulier la nouvelle norme IES 8 sur la compétence des auditeurs.

La complémentarité d'une formation académique de haut niveau et d'une mise en situation des étudiants par la voie de l'apprentissage en M2 exprime clairement la finalité professionnelle de ce diplôme.

Jusqu'alors formation de l'Université Clermont 1 (Université d'Auvergne), le master intègre la mention "Comptabilité - Finance - Audit" à la rentrée de l'année universitaire 2017-2018 suite à la fusion des deux universités clermontoises (création de l'Université Clermont Auvergne le 1er janvier 2017).

Certification précédente : Comptabilité-Finance, spécialité Comptabilité, Contrôle, Audit